



DEMANDE D'EXPLICATIONS !



FAITS REPROCHÉS:

Le 25 Octobre 2022, les Équipes Régionales d'Intervention et de Sécurité ont mené une fouille sectorielle au Bâtiment C en présence de 5 personnels de commandement, 8 agents de détention et 3 élèves en stage.

Vous n'êtes pas sans savoir que grâce au professionnalisme des agents présents, l'opération fut fructueuse de part ses nombreuses découvertes.

Ce jour, le 30 Octobre 2022, les organisations syndicales **F.O Justice** et **S.P.S** ont fait une découverte très inquiétante au niveau du bureau du C2.

En effet, une feuille d'émargement comportant tous les noms des collègues présents se trouvait coincée dans le barreaudage à l'extérieur du Bureau du surveillant.

DEPUIS 5 JOURS ET A LA VUE DE TOUTE LA POPULATION PÉNALE DE L'ÉTAGE !

Pour rappel...

Les Personnels de l'Administration Pénitentiaire bénéficient de la protection statutaire, sans distinction d'affectation, dans le strict respect des dispositions de l'article 11 de la loi n°83-634 du 13/07/1983.

De plus... Il y a une question qui nous taraude...

Comment les agents présents ont pu bénéficier de la comptabilisation de leurs heures sans ce document d'émargement ?

Merci de bien vouloir vous expliquer sur ces faits en répondant précisément à chacune de nos questions posées.

Dans l'attente de vos réponses,
Sachez que les Organisations Syndicales **F.O Justice Uzerche** et **S.P.S** demande d'ores et déjà un traitement au niveau régional !

